



Conseil communal d'Arzier-Le Muids

Rapport de la commission des finances relatif au préavis municipal N° 05/2019 :

Demande de crédit de CHF 40'000.- TTC concernant la pose d'un collecteur d'eaux usées et d'un collecteur d'eaux claires, et le bouclage d'une conduite d'eau sous pression au chemin des Philosophes

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 11 mars 2019 avec Mme la Municipale Elvira Röllli, accompagnée de Monsieur Marcel Vaucher. Elle a délibéré à la suite de cette entrevue. La commission tient à remercier Mme la Municipale Elvira Röllli, et Monsieur Marcel Vaucher pour leur disponibilité et leurs réponses.

1. Remarque préliminaire

En tant que commission des finances, nous nous sommes limités à examiner les questions et enjeux financiers de ce préavis et leurs impacts sur les finances communales. Les questions liées à l'opportunité de cet investissement et à la pertinence des choix de la Municipalité relèvent de la commission ad hoc, au rapport de laquelle nous nous permettons de vous renvoyer.

2. Examen du préavis

Intégration au plan d'investissement : Cet objet ne fait pas partie du plan d'investissements.

Budget : Le montant total du préavis résulte de la comparaison de deux offres. La plus avantageuse a été retenue.

Modalités de financement : le financement de ce préavis est prévu par la trésorerie.

Amortissement : l'amortissement de cet investissement est prévu par prélèvement aux réserves

Risques particuliers liés à cet investissement : aucun risque particulier sur ce projet n'a été identifié par la commission des finances.

Amendements : Aucun.

3. Conclusions

Après en avoir pris connaissance et l'avoir examiné et débattu en commission, la commission des finances propose au Conseil communal à l'unanimité d'accepter le préavis municipal No 05/2019 tel que proposé par la Municipalité :

1. D'adopter le préavis municipal N° 05/2019 concernant une demande de crédit de CHF 40'000.- TTC concernant la pose d'un collecteur d'eaux usées, d'un collecteur d'eaux claires et le bouclage d'une conduite d'eau sous-pression au chemin des Philosophes ;
2. D'accorder un crédit de CHF 40'000.- TTC pour le financement de ce projet ;
3. De financer ce dernier par la trésorerie ;
4. D'amortir ce projet par prélèvement aux réserves.

Arzier-Le Muids, le 11 mars 2019

Demande de crédit de CHF 40'000.- TTC concernant la pose d'un collecteur d'eaux usées, d'un collecteur d'eaux claires et le bouclage d'une conduite d'eau sous-pression au chemin des Philosophes

Pour la Commission des finances :

Christian BRÜGGER,

Méliné VINCENT

excusée

Didier HERMANN,

Vincent GRANDJEAN

Rapporteur

excusé

Jean-Marie WEYER